

REPONSE DE MME BIANCA FAZI
A LA QUESTION DEPOSEE PAR MME CATHERINE COGNETTI TURCHINI
AU NOM DU GROUPE « ANDÀ PER DUMANE »

OBJET : Les Femmes et la Ruralité

Madame la Conseillère,

Je vous remercie pour votre question qui s'appuie sur le rapport femmes et ruralité publié par le centre francilien pour l'égalité femmes – hommes, Hubertine Auclert, qui montre en effet, que les inégalités entre les femmes et les hommes existent dans tous les territoires, mais sont plus fortes dans les territoires ruraux.

La Conseillère exécutive en charge de l'égalité femmes – hommes, Lauda Guidicelli, travaille actuellement à l'élaboration d'un plan pour l'égalité femmes – hommes et notamment sur la première étape qui consiste à réaliser un diagnostic qui nous permettra d'avoir des données fiables pour la Corse et une approche fine et territorialisée ; ce qui répond au premier axe que vous abordez, améliorer la connaissance des besoins des femmes en milieu rural.

Ce plan d'actions pour 2020, auquel les élus seront bien-sûr associés, abordera la problématique de la ruralité chez les femmes, notamment sur les thématiques suivantes :

- L'insertion dans l'emploi ;
- L'articulation des temps de vie ;
- La participation à la vie politique ;
- L'accès aux loisirs et sports ;
- L'accès aux droits, aux services publics et à la santé.

Parallèlement, les services sociaux de la Collectivité travaillent également sur les différentes thématiques que vous souhaitez développer, notamment, la nécessité d'améliorer les dispositifs d'accès aux droits, sur l'information sur la santé sexuelle et reproductrice ou encore les permanences pour les violences faites aux femmes.

Concernant l'information santé sexuelle et reproductrice, nous menons depuis 2018, de nombreuses actions, dans les différents territoires de l'île, de prévention en santé sexuelle, notamment relatives à la contraception et l'IVG dans les collèges et les lycées.

Dans le cadre du CPEF (centre de planification et d'éducation familiale), des consultations gratuites et anonymes sont prévues, ainsi que l'accès à des contraceptifs gratuits.

Nous devons poursuivre, ces actions en 2020 et renforcer les consultations de gynécologie. Actuellement disponibles à Pitretu è Bicchisgià et à Bunifaziu, nous allons en ouvrir une à Mezzana et une à San Firenzu.

Il est également prévu la mise en place des IVG médicamenteuses à Lisula, Corti et à A ghisunnaccia.

Les centres de planifications constituent des lieux d'accueil, de parole, d'écoute et d'accompagnement bienveillants pour le public jeune, sur lesquels il faut s'appuyer. A titre d'exemple, le colloque, organisé le 17 octobre dernier, par le CPEF, était consacré au thème « Sexisme et préjugés : déconstruire aujourd'hui pour préparer demain ». L'objectif du débat était de comprendre ces phénomènes afin d'aller vers la déconstruction de ces comportements et la mise en œuvre d'actions adaptées.

Cette journée a permis de sensibiliser les jeunes aux stéréotypes sexistes et de promouvoir des rapports d'égalité entre les filles et les garçons.

Concernant les violences faites aux femmes, la Collectivité a notamment envoyé un signal fort en mobilisant des logements en vue de les affecter à ce public particulièrement vulnérable. Aussi, votre Assemblée a voté, lors de la session des 27 et 28 juin 2019, l'affectation sociale des anciens logements de fonction du collège des Padules (5 logements, 6 à terme, (16 places effectives).

Mais plusieurs actions sont d'ores et déjà mises en place sur le territoire, notamment l'intervention d'un travailleur social dans les commissariats et les gendarmeries et le développement de permanences du Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) dans les pôles territoriaux de Plaine Orientale (Moriani), Centru Corsica et Balagna-Lisula. Un local est spécialement aménagé pour recevoir les femmes qui le désirent ou pour lesquelles une mise à l'abri de jour est nécessaire. Cette permanence existe également sur la mairie de A Ghisunaccia.

Enfin, suite au travail remarquable effectué par la commission en charge des problématiques de violences en Corse, nous allons créer un observatoire territorial des violences faites aux femmes. Il constituera, tout à la fois, une instance d'animation partenariale, un lieu de réflexion et d'analyses des situations, de leurs mécanismes, un lieu de production de diagnostics, de propositions d'actions et/ou d'expérimentations et un lieu de ressources.

En conclusion, certains dispositifs existants permettent de répondre parfois efficacement, parfois partiellement, à la problématique des femmes dans le rural. Il est donc important de les développer. Je vous propose d'y travailler notamment dans le cadre de l'élaboration du plan pour l'égalité femmes – hommes.

Je vous remercie.